

ATTALENS

Un inventeur classe «béton»

Jean-Claude Sudan est un entrepreneur comblé. Le JCS Stop, appareil de son invention destiné à sécuriser le forage de dalles de béton difficiles d'accès, a été doublement récompensé lors du dernier Salon des inventions de Genève. Une commercialisation est envisagée.



Claude Haymoz

Primé au Salon international des inventions de Genève, Jean-Claude Sudan peut maintenant espérer une commercialisation de son invention

«Se retrouver nommé fut déjà une grande surprise. Alors primé, vous imaginez!» Jean-Claude Sudan a la victoire modeste. Une médaille d'or et un prix spécial ont pourtant été décernés début avril à cet Attalenois de 49 ans, au 36^e Salon international des inventions de Genève. Face à une concurrence féroce: près de 700 exposants venus des quatre coins de la planète, pour un millier d'inventions présentées.

L'homme n'a rien du savant fou, tignasse en broussaille, blouse blanche sur le dos et fioles fumantes à la main, tout droit sorti de notre imaginaire collectif. Loin de l'excentricité d'un Tournesol, du déséquilibre d'un Folamour ou de la mégalomanie d'un Zorclub, Jean-Claude Sudan apparaît comme un personnage aimable et pragmatique. Un peu étonné par la tournure des événements, mais pas pour autant dépassé par ceux-ci.

Des événements dont le point de départ remonte à 2001. Après treize ans passés dans une entreprise de sciage et forage de béton, Jean-Claude Sudan décide de se mettre à son compte. Dès l'année suivante, il est confronté à un problème récurrent dans la profession: la chute de la carotte (n.d.l.r.: échantillon cylindrique extrait du sol), lors du forage

«La mise au point est une chose, mais le plus dur reste la distribution du produit»

d'une dalle difficilement accessible, en vue de faire passer câbles ou tuyaux en tous genres. «Nous étions sur un chantier au barrage de l'Aubonne, dans une situation délicate. Malgré toutes nos précautions, la carotte est tombée.»

Au final, plus de peur que de mal, mais aussi une ferme résolution: que ce genre d'incident fâcheux ne se reproduise plus. «Le soir même, je discutais avec Roland Millasson, un copain serrurier, d'un concept de retenue de la carotte à l'intérieur de la scie cloche». L'idée est de développer un appareil fixé au préalable à la dalle et se blo-

quant contre les parois intérieures de la cloche à l'issue du forage, sous le poids de la carotte de béton, empêchant ainsi cette dernière de tomber.

Un prototype voit rapidement le jour, mais les premiers essais se révèlent peu concluants, en raison d'un système de déclenchement encore perfectible. Il ne faut guère attendre plus de trois semaines pour qu'un nouveau modèle, tout en fer, donne satisfaction à son initiateur. Coût de l'opération: environ 4500 francs, en heures de travail principalement. Le JCS Stop, puisque c'est ainsi qu'il a été baptisé, est depuis fabriqué en tôles d'inox pliées par une entreprise de la région, pour un dixième du montant initialement investi. Le brevet français est déposé en 2007, puis élargi au niveau européen. C'est alors que Jean-Claude Sudan est contacté par le directeur du salon genevois, avec le résultat que l'on connaît.

Future commercialisation?

Se pose maintenant la question d'une éventuelle commercialisation à grande échelle de la trouvaille. L'Office de promotion des industries et des technologies du canton de Genève, à qui Jean-Claude Sudan doit son Prix spécial, s'est déclaré intéressé à soutenir l'établissement d'une entreprise ad hoc sur sol genevois. Même Général Electric, géant américain de l'industrie mondiale, fait mine de vouloir obtenir l'exclusivité du JCS Stop aux Etats-Unis. Tout reste encore à faire. «La mise au point est une chose, mais le plus dur reste la distribution du produit», confirme l'entrepreneur veveysan, dont les projets ne s'arrêtent pas là.

Homologateur du premier camion scieur européen, importé d'outre-Atlantique, et concepteur d'un véhicule à chenilles équipé d'une scie articulée, ingénieuse adaptation d'une pelle mécanique, il a encore une belle énergie à revendre. Et ça... ça ne s'invente pas.

Frank-Olivier Baechler

Démonstration:
www.sciage-forage-beton.ch/jcs-stop.htm

FAITS DIVERS

Bagarre et zizanie dans un bar staviacois

Des agents de la Police cantonale ont dû faire usage de la force, samedi à Estavayer-le-Lac, pour maîtriser trois individus «fortement sous l'influence de l'alcool», selon le communiqué de la police. Vers 4 h, ce trio était devenu indésirable d'un établissement public pour avoir blessé une personne à la tête, laquelle a été acheminée à l'hôpital d'Yverdon. Ils avaient aussi endommagé du mobilier à l'intérieur et à l'extérieur. Les trois protagonistes ont été placés en garde à vue et relâchés au terme des investigations. Les causes de l'altercation n'ont en l'état pas pu être établies avec certitude, ajoute le communiqué.

CONSEIL D'ÉTAT

(Séance du 24 juin 2008)

Le Conseil d'Etat a:

■ **pris acte** du résultat du second tour de l'élection du préfet du district de la Sarine du dimanche 22 juin 2008;

■ **promulgué** la loi du 7 mai 2008 modifiant la Loi sur la Banque cantonale de Fribourg (durée du mandat du président du conseil d'administration) (entrée en vigueur: 1^{er} juin 2008); la loi du 8 mai 2008 modifiant la Loi sur la protection des données (adaptation au droit international, en particulier aux Accords Schengen/Dublin) (entrée en vigueur: 1^{er} décembre 2008); la loi du 8 mai 2008 abrogeant la Loi d'application de la législation fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire (entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2009); le décret du 7 mai 2008 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'acquisition et la transformation de l'immeuble de la Clinique Garcia, destiné à l'Institut Adolphe Merkle pour les nanosciences (entrée en vigueur: immédiatement);

■ **promulgué** également la loi du 9 mai 2007 modifiant la Loi sur le droit de cité fribourgeois (entrée en vigueur: 1^{er} juillet 2008); le décret du 12 décembre 2007 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du réaménagement des bâtiments et des nouvelles constructions du Collège de Gambach (entrée en vigueur: immédiatement);

■ **adopté et transmis** au Grand Conseil un projet de loi d'adaptation à la Loi sur le Tribunal fédéral (accès à une autorité judiciaire en matière de droit public); un projet de loi modifiant la Loi sur les impôts communaux (abolition de l'impôt personnel); un projet de décret portant dépôt d'une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale (production de denrées alimentaires – conditions inacceptables dans le sud de l'Espagne); un rapport sur le postulat Christine Bulliard et Yvonne Stempfel concernant les possibilités d'accueil dans notre canton pour les personnes handicapées physiques nécessitant des soins;

■ **nommé** M. Gilbert Monneron, vice-président du conseil d'administration d'Otis Suisse, à Villars-sur-Glâne, en qualité de président du conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg pour la période ordinaire du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2011; M^{me} Isabelle Chassot, conseillère d'Etat, directrice de l'Instruction publique, de la culture et du sport, à Granges-Paccot, et M^{me} Nadia Savary, syndique, à Cugy, ainsi que M. Christophe Chardonnes, préfet du district de la Broye, à Montbrelloz, M. Jean-Marcel Juriens, retraité, ancien directeur du CO de la Broye, à Estavayer-le-Lac, et M. Nicolas Renevey, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré, à Fribourg, en qualité de représentants fribourgeois du conseil du Gymnase intercantonal de la Broye, pour un mandat de quatre ans (juillet 2008 à juin 2012);

■ **modifié** la liste figurant dans l'arrêté N° 598 du 7 juin 2006 déléguant à certaines communes l'autorisation à légaliser les signatures apposées sur les actes sous seing privé (adjonction de la commune de Bulle).

GRU

NETTOYAGE DES RIVES DU LAC

Un prix pour Pont-en-Ogoz

Plus de 250 communes, écoles, associations et entreprises de Suisse ont participé, ce printemps, à la Campagne de sensibilisation pour une gestion avisée des ressources, des produits et des déchets. Un jury a désigné les quatre meilleures journées d'action organisées à cette occasion. Si les trois premiers prix vont dans l'ordre à Brugg (BE), Amriswil (TG) et Schenkon (LU), le jury a attri-

bué un prix spécial à Pont-en-Ogoz pour son action de nettoyage des rives du lac de la Gruyère. Coordonnée cette année par la commune, cette opération était organisée en collaboration avec quatre partenaires qui ont fait du nettoyage des rives une tradition: la Société de pêche de la Basse-Gruyère, le quartier de Villarvassaux, le Port d'Ogoz et l'Association de l'île d'Ogoz.

GRU

EN BREF

Pincé à 144 km/h au Crêt

Lors d'un contrôle de vitesse effectué au Crêt, samedi en fin d'après-midi, à un endroit où la vitesse est limitée à 80 km/h, le radar a enregistré le passage d'un motocycliste à 144 km/h. Le contrevenant sera dénoncé à l'autorité compétente.

«Le Petit Chaperon rouge» revisité à Romont

Pour son premier Jeudi du Sauvage de la saison, la tour romontoise éponyme accueille le Théâtre des Remparts. Au programme: *Le Petit Chaperon rouge...* dans tous

ses états. Ou comment revisiter le célèbre conte de Perrault à la manière des *Exercices de style* de Raymond Queneau. A 20 h 30. Réservations au 026 651 90 55.

Fête de l'envol à l'école Attalens

Vendredi, une tente sur l'enceinte de l'école d'Attalens accueillera la Fête de l'envol. Des joutes sportives sont prévues à partir de 8 h 15. La finale se tiendra à 17 h. La remise des prix et la partie officielle seront suivies d'un lâcher de ballons (18 h 30). Place ensuite à des animations et à des représentations de 19 h à 20 h, puis à une disco jusqu'à 23 h.

PUBLICITÉ

Gastronomie

Gastronomie



RÉOUVERTURE le 1^{er} juillet 2008

Du mardi au vendredi, de 7 h à 8 h, le **café-croissant** vous est proposé au prix de **Fr. 4.-**

Cet été, nous vous proposons:

Filets de perches – Roasbeef froid – Salade foie de volaille – Salade de chèvre chaud – etc.

Nicole et Christian Delacombaz ainsi que leur personnel vous remercient par avance de votre visite.

130-221724

Restaurant La Forêt

Marie Chassot
Rte Principale 271
CH-1642 Sorens
Tel : +41 (0)26 915 35 34



- Pizza au feu de bois
- Piscine
- Tennis
- Pétanque
- Chemin des sculptures
- Chemin des écoliers
- Ouvert 7 jours 7

Jeudi 3 juillet 2008: soirée animée par Enzo

130-221726